

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. NAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Mai 1873.

## LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Le *Journal officiel* du 19 mai annonce la formation d'un nouveau cabinet :

« M. le Président de la République, dit-il, reconnaissant la nécessité de modifier l'administration, a demandé à tous les ministres leur démission, qu'ils se sont empressés de lui remettre.

» MM. Dufaure, de Rémusat, Say, Teisserenc de Bort, de Cisse, Pothuau, conservent leurs portefeuilles.

» M. Casimir Périer est nommé à l'intérieur ;

» M. de Fourtou, aux cultes ;  
» M. Bérenger, aux travaux publics ;  
» M. de Waddington, à l'instruction publique. »

Le cabinet se trouve donc ainsi constitué :

M. Casimir Périer, intérieur.  
M. de Rémusat, affaires étrangères.  
M. Dufaure, justice.  
M. Léon Say, finances.  
M. de Fourtou, cultes.  
M. de Waddington, instruction publique.  
M. Bérenger, travaux publics.  
M. Teisserenc de Bort, commerce.  
M. le général de Cisse, guerre.  
M. l'amiral Pothuau, marine.

La journée de dimanche a été une véritable journée de dupes. A droite comme à gauche, on réclame la fin de l'équivoque, et l'entrée de trois membres du groupe incolore de M. Casimir Périer ne fera que la continuer. C'est un de ces jeux où M. Thiers excelle, mais qui malheureusement n'aboutissent qu'à des échecs pour les conservateurs et pour le gouvernement lui-même. Qui se serait douté, après les élections du 27 avril et du 11 mai, que M. Thiers s'obstinerait à aller chercher ses auxiliaires sur ce petit canapé de la République conservatrice si complètement battue dans tous les scrutins ? C'est cependant ce qui a lieu et ce qui donne au nouveau cabinet tous les caractères d'un ministère de défi.

La gauche semble s'accommoder de ce nouvel expédient, parce que déjà elle en mesure la portée et qu'elle voit tout le bénéfice qu'elle pourra en retirer. Mais la droite est battue, bien battue ; elle n'a plus dans le cabinet un seul appui, c'est à elle maintenant à relever le gant ; tous les conservateurs n'ont plus d'espoir qu'en son énergie.

L'influence néfaste de M. Barthélemy Saint-Hilaire s'est accentuée plus que jamais dans cette combinaison ; le secrétaire de la présidence était dimanche soir triomphant. On lui prête ce mot adressé à ses amis :

« Messieurs, je crois que nous allons entrer dans une semaine qui deviendra historique. »

Nous le croyons aussi.  
M. Pascal, sous-secrétaire d'État, et M. de Gironde, chef du cabinet du ministère de l'intérieur, suivent M. de Goulard dans sa retraite.

Plusieurs journaux ont dit que M. Léon Renault, préfet de police, avait songé à donner sa démission en même temps que M. de Goulard et M. Pascal.

Le fait est vrai.

On a fait toutefois comprendre au préfet de police que le poste qu'il occupait était moins un poste politique qu'un poste de défense sociale ; et, sur l'avis de ses amis les plus autorisés, il a renoncé à la pensée de donner sa démission.

Voici maintenant quelques renseignements sur les nouveaux ministres :

M. Casimir Périer est assez connu pour qu'il soit inutile d'en parler.

M. Waddington, le nouveau ministre de l'instruction publique, est député de l'Aisne, et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il a été rapporteur de la loi sur la décentralisation. Il a été longtemps questeur du centre droit. Il fait partie aujourd'hui du groupe Casimir Périer.

M. Waddington a 47 ans ; il appartient, croyons-nous, à la religion réformée.

M. Bérenger, ancien avocat général à Lyon, est député de la Drôme. Il a été l'un des signataires de la proposition Rivet. Il a prononcé dans la discussion sur la loi municipale de Lyon un discours remarqué.

Quoique le nouveau ministère puisse être considéré comme un ministère de combat, on suppose que M. Casimir Périer fera quelques avances à la droite et au centre droit. C'est par la nomination des préfets qu'il commencerait son invite à la concorde et à l'union en donnant à ses choix un caractère éminemment conservateur. Nous ne pensons pas que la majorité se laisse prendre à une semblable amorce, et nous avons d'autant plus de raison de le croire, qu'elle semble disposée à déposer aujourd'hui même une demande d'interpellation sur la politique intérieure et désigner ainsi le terrain sur lequel doit se livrer la bataille où sont engagées les prérogatives de l'Assemblée et avec elles les destinées de la France.

## Chronique générale.

Le *Mémorial diplomatique* se croit en mesure de donner les informations suivantes sur l'entente des cabinets du Nord :

« L'alliance des trois cabinets est solide et inébranlable : c'est en vain qu'on voudrait contester ce fait. Mais qu'on en soit bien convaincu, cette alliance est essentiellement pacifique et conservatrice, et elle ne doit en aucune manière troubler les esprits en France. Cette alliance veut pour le reste de l'Europe ce que la France veut pour elle-même, c'est-à-dire le règne du principe conservateur. »

« Ce concert des trois puissances exclut-il en principe la participation de la France ? Nullement. Les trois cabinets, nous écrivons, seraient on ne plus satisfaits, si la France, après s'être donné une constitution et avoir affirmé sa situation morale à l'intérieur, venait à se rendre propre à concourir, de son côté, à l'œuvre poursuivie par les autres puissances européennes et à jeter son poids dans la balance générale. »

Nous ne sommes pas étonnés de voir se former entre les cabinets du Nord une sorte de société de préservation : quand la maison du voisin brûle, il est naturel que l'on s'inquiète et que l'on avertisse.

La proximité des dépôts de pétrole est peu recherchée, cela se comprend.

De même il est évident que si la France était rendue à sa vraie mission, elle tiendrait une grande place dans ce concert. L'Europe

ne peut se passer d'elle et attend qu'elle se soit elle-même retrouvée et affermie.

Ce ne sont point les expédients de M. Thiers, patroné par MM. Gambetta, Ranc et Guyot, qui lui ramèneront la confiance des gouvernements étrangers, et le vocable douteux de République paraîtra toujours, et à bon droit, une menace à la paix européenne. (Union.)

Le *Journal des Débats* prétend qu'un certain nombre de députés au centre droit ne cachent nullement leur intention de vouloir renverser M. Thiers lui-même, s'il hésite à renoncer immédiatement à sa politique d'équivoque.

M. Ranc a adressé la lettre suivante aux électeurs républicains du Rhône :

« Citoyens,

» A Lyon comme à Paris, la République a triomphé. A Lyon comme à Paris, l'union des républicains s'est affirmée. Dans le département du Rhône comme dans celui de la Seine, bourgeois, ouvriers, paysans ont marché au scrutin animés de la même pensée, poursuivant un but commun.

» Ici, il aurait suffi des votes de la banlieue pour assurer l'élection de M. Barodet. Chez vous, les cantons ruraux ont donné une grande majorité aux candidats républicains. Partout où le suffrage universel est interrogé, sa réponse est la même. Les campagnes sont à nous. La République est faite. Les ambitions et les intérêts monarchiques ne prévaudront pas contre la volonté de la France.

» Cette volonté, ce sera le devoir de vos représentants de la faire respecter. Il ne faut pas d'illusions : jusqu'au jour où l'Assemblée se sera enfin résignée à rendre le pays à lui-même, la lutte sera rude. Pour la soutenir, pour maintenir intacts le suffrage universel et les droits de l'Assemblée nouvelle, pour faire obstacle à la constitution du gouvernement de combat rêvé par nos adversaires, il nous faudra à la fois beaucoup de prudence et de décision, une modération dont rien ne nous fera départir, une fermeté que rien ne pourra entamer.

» Pour moi, je n'aurai qu'à m'inspirer de mes mandants, de cette démocratie lyonnaise avisée en même temps que résolue, et qui a su si admirablement se discipliner elle-même.

« Citoyens,

» Le but atteint, le pays remis par la dissolution en possession de sa souveraineté effective, je vous rendrai, en vous priant de le reporter sur l'un des vôtres, le mandat que je n'ai accepté que comme un dépôt momentané. Mais ce sera pour moi un éternel bonheur que vous m'ayez associé à vos efforts, que vous m'ayez jugé digne de vous représenter, que vous ayez enfin choisi mon nom comme gage de mon indissoluble fraternité qui unit désormais Lyon et Paris.

» A. RANC,  
» Député du Rhône »

C'est parler fort clair, et nous devons cette justice à l'ancien policier du 4 Septembre, devenu plus tard le signataire sinistre du décret sur les otages, qu'il ne déguise pas la situation. La République est faite, nous dit-il, et nul doute que dans sa pensée cette république ne doive être à l'image de celle qui s'est fait connaître à Paris par le pillage, le pétrole et l'assassinat.

Le mouvement préfectoral est nécessairement retardé. Les feuilles républicaines, comptant sur l'avènement d'un ministère de leur couleur ou à peu près, annoncent avec une certaine satisfaction que M. de Kératry ou M. Raoul Duval ne seront pas nommés à Lyon.

M. Barodet a choisi sa place à l'Assemblée nationale.

Il s'est naturellement installé à côté de M. Ranc, lequel a lui-même marqué son siège à côté de M. Laurent Pichat.

Brelan de sociale !

Les sérieuses difficultés auxquelles donnent lieu la liquidation de la liste civile impériale ont motivé le départ de M. Rouher et du général Fleury qui se sont rendus à Chislehurst, auprès de l'ex-impératrice.

Le *Times* se fait envoyer de France des dépêches qui visent à faire du bruit, mais n'ont pas d'autre portée. On en jugera par une dépêche qu'il publie dans son dernier numéro. La voici :

« Paris, 15 mai.

» Un grand nombre d'orléanistes et de légitimistes ont décidé de provoquer le renversement de M. Thiers et d'élire le duc d'Aumale comme Président de la République. On ne croit pas qu'ils puissent, dans aucun cas, constituer une majorité de droite.

» Le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia est parti pour Vienne demander au comte de Chambord qu'il autorise les légitimistes à voter pour le duc d'Aumale. »

On dit que ces dépêches viennent à peu près directement de l'Élysée par l'entremise de M. Barthélemy Saint-Hilaire. Il n'est pas inutile de le rappeler à nouveau.

Il paraît certain aujourd'hui que M. Jules Favre, qui arrive d'Alger, a entretenu M. Thiers de la situation de l'Algérie, qu'il lui a présentée sous un jour assez sombre, et ce sont ces révélations qui ont motivé le départ de M. Fournier pour notre colonie.

Mais celui-ci n'a d'autre mission que de recueillir les éléments d'une enquête générale ; il n'est chargé d'accomplir aucune réforme actuelle.

M. Jules Favre n'a fait qu'effleurer la question avec le Président de la République ; il prépare un long mémoire qu'il se réserve de soumettre à M. Thiers dans des temps plus calmes.

Dans le projet de loi électorale élaboré par le gouvernement seront compris, parmi les fonctionnaires éligibles, les préfets en activité, à la seule condition qu'ils ne seront pas élus dans le département qu'ils administrent.

On lit dans la *Patrie* :

Avant-hier sont arrivés au ministère de l'intérieur les derniers rapports des préfets sur la question du vote par arrondissement substitué au scrutin de liste. Quelques préfets, et, chose curieuse, ils appartiennent à

la Normandie et à la Bretagne, craignent que ce nouveau mode de votation n'enlève des chances aux conservateurs ; mais les quatre cinquièmes des rapports se prononcent pour la suppression du scrutin de liste, en se basant surtout sur la complète ignorance où sont les neuf dixièmes des électeurs sur la personnalité des candidats qui leur sont proposés.

..

Il est question de la création d'un évêché à Saint-Étienne. Une députation de cette ville est arrivée à Paris pour appuyer auprès du gouvernement ce vœu fondé sur de réels besoins religieux. Un tel projet ne rencontrerait à Rome aucune difficulté.

..

Le *Courrier de Lyon* raconte qu'une main inconnue a jeté, la nuit dernière, sur la place Bellecour, une quantité de billets ainsi conçus :

La dissolution  
Ou des coups de fusils.  
Un Troupier.

Ces petits billets étaient renfermés chacun dans une enveloppe blanche de carte de visite non gommée et non fermée.

Ce troupier plaisantin ne serait-il pas plutôt un électeur de M. Ranc ? C'est ce que tout le monde croit.

..

C'en est fait, l'opération est terminée, et ce n'a pas été sans peine. La balle de Garibaldi a été moins difficile à extraire que le portefeuille de M. Jules Simon. Que va-t-il faire maintenant ? On dit tout bas qu'il va se retirer à la Grande-Chartreuse.

En attendant, ordre formel est donné à toutes les personnes qui visitent l'illustre malade de ne pas prononcer devant lui les mots de ministre et d'instruction publique.

M<sup>me</sup> Jules Simon a fait cacher avec soin tous les portefeuilles qui se trouvaient dans la maison.

..

M. Jules Simon a reçu plus de cinquante visites dans son appartement de la place de la Madeleine.

Tous les directeurs de théâtre, M. Halanzier en tête, ont été lui faire leurs adieux.

M. Simon affectait d'être souriant ; on eût dit qu'il avait passé la matinée à se réciter le vers de Lafontaine :

Ni l'or ni les grandeurs ne nous rendent heureux.

..

Malgré les articles des journaux radicaux, qui nous chantent sur tous les tons que l'avènement des nouvelles couches sociales doit nous ramener à l'âge d'or, nous persistons à affirmer que les dernières élections ont eu pour conséquence d'affoler le pays.

Nous savons, de source absolument certaine, que, depuis quinze jours :

483 MILLIONS venant de France ont été déposés à la Banque de Belgique.

Voilà certes de quoi faire aller les affaires... des Belges.

..

Un très-grand nombre de députés conservateurs ont été déposer leur carte chez M. Pascal, dont la démission est d'un très-bon exemple.

..

Le *Journal des Débats* est en train de découvrir des points de ressemblance entre les carlistes et les communards de Paris. Cela fait espérer, de la part de cette feuille, des dispositions bienveillantes à l'égard des soldats de Charles VII. Pour peu que Saballs soit traité comme le citoyen Ranc, il finira par rencontrer de l'indulgence dans les colonnes du *Journal des Débats*.

..

Nous avons déjà dépassé l'anniversaire du renversement de la colonne Vendôme, jetée bas le 16 mai 1874, à cinq heures et demie du soir, en présence des délégués de la Commune et aux accords de la *Marseillaise*, exécutée par la musique du 172<sup>e</sup> bataillon fédéré. Il y a deux ans de cela, et malgré le vote de la Chambre, la colonne n'est pas encore réédifiée.

Il est vrai qu'il nous reste, comme consolation, le souvenir d'une complainte qui

courut les rues, le lendemain de l'événement, et dont voici un couplet :

Des orchestres très-convenables  
Et qui jouaient en même temps,  
Mais sur des airs différents,  
Rendaient la fête agréable.  
On s'aurait cru à l'Opéra  
Qui d'ailleurs n'est pas loin d'là.

..

Cependant, disait l'autre jour un député à M. Thiers, comment se fait-il, puisque la France veut la République conservatrice, que toutes les fois que deux candidats se trouvent en présence, un républicain conservateur et un radical, elle choisisse toujours le radical ?

— C'est la faute des journaux, répondit le Président ; la presse m'attaque continuellement, elle me fait la guerre, et, dame ! le pays se venge.

C'est peut-être très-profond, mais nous avouons ne pas comprendre.

..

Hier, M. de Goulard expliquait ainsi sa démission :

— Depuis huit jours la corde était trop tendue ; elle s'est cassée... à gauche.

## Nouvelles extérieures.

### ESPAGNE.

Nous recevons communication de la lettre suivante, par laquelle don Carlos envoie ses félicitations au vaillant général Dorregaray et à ses braves soldats :

« Mon cher général,

» La victoire d'Eraul est glorieuse ; sa nouvelle m'a causé une grande joie ; mon cœur a tressailli à la lecture de ta dépêche du 6 m'annonçant cette bataille et ce succès.

» Dis aux généraux, chefs, officiers et volontaires de l'armée basco-navarraise que leur bravoure ne me surprend pas, car je sais par expérience qu'ils sont capables de beaucoup d'héroïsme ; aussi j'attends d'eux plus encore.

» Ils ne feront jamais trop pour Dieu et la Patrie ; le Roi leur rend tout l'amour qu'ils ont pour lui.

» Le jour approche où je remercierai et récompenserai personnellement ces braves combattants ; la journée d'Eraul sera toujours, pour l'armée que tu diriges si habilement, une journée de gloire, pour le cœur de votre roi une journée de bonheur.

» Mon désir de partager avec vous les rudes fatigues de la guerre est de plus en plus ardent, tu le sais ; j'ai dû, hélas ! céder à des instances patriotiques et réitérées, mais j'ai bien souffert ; bientôt heureusement je ne souffrirai plus.

» Dis encore à ces braves, ainsi qu'aux habitants de la Rioja, que notre triomphe, pour moi toujours sûr, n'est pas loin. Il sauvera l'Espagne des horreurs de l'anarchie.

» Le salut de notre patrie sera dû, après Dieu, à votre courage proverbial, à votre soumission militaire.

» L'armée républicaine se débande, parce qu'elle n'a plus ni foi ni discipline ; l'armée monarchique vaincra, parce qu'elle a toujours conservé ces deux vertus du soldat.

» Soutien de l'ordre, elle respecte nos sages ordonnances militaires ; quant à son courage, il est de tous les temps et par tous reconnu.

» Rappelle à nos volontaires que si le 24 avril de l'année dernière ils se sont levés en armes au cri enthousiaste de : *A bas l'étranger !* la démagogie et l'athéisme actuels sont tout aussi étrangers. Il ne suffit pas d'avoir détrôné le duc d'Aoste, il faut encore détrôner la révolution et l'anéantir à tout jamais dans notre pays.

» Oui, cela sera.

» Dis, enfin, à ces chers combattants qu'au nom de Dieu et de la Patrie, au nom de tout ce qui est digne et grand, le roi leur envoie par ton intermédiaire l'expression sincère de sa grande affection et de sa gratitude.

» Ton affectionné

» CARLOS.

» Frontière des Pyrénées, 40 mai 1874. »

## L'ATTENTAT DE BETHLÉEM.

On écrit de Bethléem, le 30 avril :

Le plus exécrable des sacrilèges a été accompli pendant la nuit du 25 courant, dans le sanctuaire de la Nativité de Notre-Seigneur.

Au nombre de deux cents environ, armés de sabres, de revolvers et de fusils, les Grecs ont envahi le sanctuaire et la basilique de Sainte-Hélène, assailli les Pères latins en prière, complètement saccagé et pillé la grotte vénérée, démoli l'autel, emporté tous les objets du culte latin, et jusqu'à la tapisserie française, posée il y a un mois à peine par autorité des gouvernements français et ottomans réunis. La vie des religieux franciscains a été miraculeusement sauvée. Huit d'entre eux, néanmoins, ont été blessés, dont deux assez gravement.

La complicité des turcs est patente. La consternation est générale. L'attitude du consul de France à Jérusalem, M. Ernest Crampon, est énergique : l'ordre et le culte ont été immédiatement rétablis par ses soins.

Les représentants de l'Italie, de l'Espagne, de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Russie ont hautement protesté contre l'épouvantable attentat, et quelques-uns d'entre eux ont réclamé de leur gouvernement une démonstration navale, tout en respectant scrupuleusement les droits du protectorat français.

Le prochain bateau vous apportera un fidèle récit des graves événements dont j'ai été le témoin, et dont le monde catholique tout entier se montrera indigné.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Le lundi de la Pentecôte, 2 juin 1873, jour de l'Assemblée des Rosiers, aura lieu, sur la place du Champ-de-Foire de cette localité, un concours de bestiaux pour le canton nord-ouest de Saumur.

Des primes seront accordées aux plus beaux bestiaux des races chevaline, bovine et ovine.

A cette occasion, des danses publiques auront lieu sur le Mail, où sera placé un mât de cocagne.

Le soir, un très-beau feu d'artifice sera tiré au même endroit par M. Vincent, artificier d'Angers.

Comme les années précédentes, les marchands forains trouveront aide et protection dans l'administration de la commune des Rosiers.

Voici le programme de fêtes qui auront lieu dimanche prochain, 25 mai, à Beaufort, pour la fête patronale du pays :

A huit heures du matin, distribution de pain aux pauvres de la commune.

A dix heures, tir au fusil ou à la carabine, derrière les tours du Château. (Les tireurs se fourniront d'armes et de munitions.) — 8 prix : montres en argent pour les deux premiers ; épingles de tir et sommes en argent pour les six autres, seront décernés aux plus habiles tireurs.

A midi, réception à l'entrée de la ville (quartier du Moulin), des musiques de Mazé et Corné par celle de Beaufort, et défilé jusqu'à la mairie.

A une heure, représentation théâtrale donnée par la troupe de M. Chantilly, avec le concours de la musique de Corné.

A quatre heures, concert sur la place Jeanne de Laval, par les musiques de Beaufort, Corné et Mazé.

Le soir, danses publiques sur le Mail et au Moulin.

A huit heures et demie, sur le Champ-de-Foire, feu d'artifice, tiré du Château.

A dix heures, retraite aux flambeaux par les trois musiques réunies.

(Journal de Maine-et-Loire.)

On écrit du Puy-Notre-Dame à la *Semaine religieuse*, d'Angers :

« Notre antique basilique va reprendre une partie de sa splendeur, après les travaux de restauration que la Commission des Monuments historiques a entrepris, car, grâce à la généreuse complaisance de M. de Farcy, nous possédons un magnifique reliquaire dans le style du XII<sup>e</sup> siècle pour exposer d'une manière permanente la Sainte Cein-

ture sur un autel, provisoire il est vrai, mais confectionné avec certains débris de notre ancien jubé.

» C'est le jour de la fête du Patronage de saint Joseph que nous avons vu pour la première fois et l'autel et le reliquaire. Le jour d'inauguration paraît avoir été choisi providentiellement ; notre vénérée relique, d'après les inductions d'un savant bénédictin, étant la Ceinture même que saint Joseph donna à la bienheureuse Vierge Marie au jour de ses fiançailles...

» Quoi qu'il en soit, nous avons appris en même temps que Monseigneur l'évêque avait approuvé une confrérie en l'honneur de la Sainte Ceinture sous le titre de Notre-Dame-du-Salut. »

On lit dans l'*Avenir*, du Mans :

Vendredi 16, notre procès a été appelé devant le tribunal correctionnel ; les débats, commencés à midi, ne se sont terminés qu'à huit heures du soir ; le tribunal a renvoyé le prononcé du jugement à l'audience de jeudi prochain.

L'*Avenir* était défendu par M<sup>e</sup> Turquet et M<sup>e</sup> Jules Favre ; c'est dire que sa cause a été plaidée avec talent.

Nos adversaires avaient pour avocats M<sup>e</sup> Jollibois, du barreau de Paris, et M<sup>e</sup> Ferré, du barreau d'Angers.

La loi nous interdit la reproduction des débats de cette nature. Nous le regrettons, car le public en tirerait une leçon d'une haute moralité.

Les poursuites avaient été abandonnées vis-à-vis de l'*Avenir* ; l'affaire a donc été restreinte au débat entre M. Quesnay de Beaurepaire, rédacteur en chef, et les adversaires.

M. Jules Favre, à peine de retour d'une laborieuse excursion en Algérie, s'était chargé de la défense du rédacteur en chef, et l'avait acceptée précisément en souvenir de critiques et de luttes qui, remontant à l'époque de la Défense Nationale, formaient entre son modeste client et lui un lien patriotique. Il l'a rappelé dans son magnifique langage, et sa plaidoirie admirable a profondément ému l'auditoire, qui était nombreux, cela va de soi.

Du reste, M. Jules Favre n'était venu au Mans que comme avocat, et il n'a nullement abordé la question politique.

Notre ami M. Turquet s'est chargé de ce rôle et a noblement porté le drapeau républicain. Le membre éminent de la jeune gauche, qui devait défendre un journal et qui s'est trouvé inopinément en face d'une question de personne, a rempli sa tâche avec un talent supérieur, et sa belle discussion a été digne de la réplique pour laquelle s'était réservé le maître illustre du barreau français.

Après l'audience, un dîner a été offert à l'hôtel de France à MM. Jules Favre et Turquet, qui avaient défendu avec un si grand talent notre rédacteur en chef. Vingt-cinq personnes appartenant au conseil général, au conseil municipal et au comité de surveillance de l'*Avenir*, se sont réunies dans une même pensée d'amitié et de fraternité républicaine.

Plusieurs toasts ont été portés : à la République, à l'union, à la gauche de l'Assemblée, gardienne vigilante des droits de la liberté. Le rédacteur a remercié avec émotion ses bons amis et ses deux défenseurs de leur appui sympathique. MM. Jules Favre et Turquet ont répondu en termes élevés, et porté un toast à l'*Avenir* de la République et à l'avènement de la démocratie française.

M. Jules Favre est reparti pour Paris à onze heures du soir. M. Turquet, ancien volontaire de la Défense, trois fois blessé, a tenu à visiter le champ de bataille d'Auvours au Tertre-Rouge, et n'a quitté Le Mans qu'hier soir.

Nous leur offrons ici le témoignage bien sincère de notre profonde gratitude.

## M. GAMBETTA A NANTES.

Nous avons un nouveau discours de M. Gambetta. Mais, par fortune, celui-ci nous arrive tronqué. Le *Phare de la Loire*, en effet, raconte qu'au beau milieu de la harangue, des impatientes qui n'étaient point invités, ayant fait irruption, l'orateur s'est arrêté court. C'est en vain que les nouveaux venus, plus avides que les autres, le pressaient de continuer. — Messieurs, a-t-il dit, la réunion ayant perdu son caractère privé, nous ne sommes plus dans les conditions exigées

par la loi. Cette loi est mauvaise, soit. Elle nous vient de l'Empire, soit encore. Néanmoins, et jusqu'à ce qu'elle soit abrogée, nous la devons respecter. Montrons que les républicains savent respecter les lois et un orateur contenir sa langue. Par conséquent, n'en veuillez pas si, malgré votre flatterie insistante, je résiste et je me tais. Et il s'est tu... pour recommencer plus tard.

D'abord stupéfaits, les Nantais ont fini par comprendre qu'ils devaient applaudir, et ils ont applaudi. Cependant d'aucuns n'étaient pas contents et réclamaient des explications. En effet, le cas est nouveau de M. Gambetta s'inclinant de la sorte et invitant son parti à se courber aussi sous le joug de la loi. Mais c'est la politique du moment. Le parti radical en est arrivé au point où un peu trop de bruit pourrait lui nuire. Plus il triomphe, plus il se fait modeste.

Malgré tout, ce que pourrait faire l'Assemblée l'inquiète. Il sent le besoin de se faire oublier au moment où l'on s'occupe davantage de ses œuvres, et ne pouvant tout à fait garder le silence, il ne parle que pour recommander d'être prudent. Non pas qu'il abandonne aucun article de son programme, et, sous ce rapport, les bribes du discours tenu à Nantes ne laissent pas le moindre doute. Mais, si l'on nous permet le mot, il est comme le tigre qui se pelotonne avec des ondulations doucereuses, au moment de se jeter par un bond formidable sur sa victime désarmée.

Ces ruses, fort heureusement, ne trompent plus personne. D'ailleurs, nous le disions, M. Gambetta ne sait que médiocrement son rôle, car, pour apprendre à bêler, il se met lui-même à rugir. Ainsi, dans ce discours, qui se termine, selon l'usage, par des menaces à l'Assemblée, dont il réclame avant tout la dissolution, l'orateur cher aux Bellevillois examine la leçon à tirer des dernières élections. Et que dit-il à propos du Morbihan ? C'est que l'Eglise y a triomphé de la Révolution, et que par conséquent la première chose à faire partout, c'est de ruiner l'Eglise. Citons cela d'après le *Rappel*.

Cet extrait est instructif, non pas à cause de la menace, qui ne nous fait pas peur, mais à cause de l'aveu, d'où les conservateurs pourront conclure quel est désormais le seul moyen de sauver l'ordre :

« Pourquoi avons-nous éprouvé un échec dans le Morbihan ? C'est que, dans le Morbihan, nous rencontrons l'obstacle de l'influence clérical. Quel l'Eglise s'en tiennent donc à la religion ! Mais je n'admets pas, non, je n'admets pas qu'elle entre dans la politique ! (Bravo !) Elle prétend ne pas agir et ne pas frapper, mais elle agit et elle frappe par procuration. Cette influence funeste, nous devons la dénoncer. Est-il de l'intérêt de l'Eglise elle-même d'être une faction quand elle ne doit représenter qu'une religion ?

» Sur quel terrain triomphe-t-elle ? Vous le savez, — malgré ses démonstrations, malgré ses miracles, le clergé ne voit pas réussir souvent les élections qu'il patronne (rires). Ce n'est que dans les terres couvertes de la tache noire de l'ignorance qu'il réussit.

» Il faut absolument introduire dans ces endroits des instituteurs parlant la langue des citoyens français, à la place de ces maîtres d'école qui parlent une langue dont le dictionnaire est encore au Vatican. Nous devons vouloir et faire l'éducation obligatoire et laïque. C'est notre devoir ! On ne pourra le réaliser qu'avec une nouvelle Assemblée. »

Il est inutile d'insister. Aussi bien le discours tout entier est résumé dans ces quelques lignes. On y voit la condition que les démagogues entendent faire à la société. On y voit non moins clairement dans quel but ils persécutent l'Eglise et dans quel dessein ils réclament l'institution laïque. Ce n'est pas de voir les paysans apprendre à lire qu'ils se montre insatiables, c'est de les voir partout s'accoutumer à nier le ciel et blasphémer Dieu.

C'est là le français qu'ils désirent qu'on apprenne à des instituteurs, eux-mêmes formés à leur image. Car ils ne doutent pas qu'au moyen de cette éducation sans Dieu, ils trouveront partout des électeurs en nombre pour nous multiplier les Ranc, les Barodet, les Vermesch et la bande des autres communaux. Sous leur masque de prudence, voilà ce que sont en réalité nos démagogues, et voilà ce qu'on doit savoir, afin que le parti conservateur apprenne d'eux comment on les doit combattre. C'est l'effet que le discours de Nantes, après tant d'autres, ne manquera pas de produire. Pour les dépu-

tés de la droite, comme pour le gouvernement et les conservateurs, c'est un avertissement dont on aurait tort de ne pas tenir compte. Gare au velours, dirons-nous, car la griffe n'est pas loin !

AUGUSTE ROUSSEL.

L'Espérance du peuple raconte en ces termes l'arrivée à Nantes de M. Gambetta :

« Eh bien ! parole d'honneur, il nous a fait de la peine, ce pauvre Léon !

» Nous avons eu la curiosité de voir le lieu mystérieux où il a mangé le veau démocratique, en compagnie des frères et amis de Nantes, qui lui ont joué le mauvais tour d'aller le prendre à Saint-Nazaire pour l'amener là.

» C'est une gargote reculée, mesquine, située au fond de l'avenue Allard, loin du centre de la ville, une espèce de caboulot où les noces de quatrième ordre vont banqueter à deux francs par tête, et qui n'a pas le moindre balcon sur la rue.

» *Quantum mutatus ab illo!* Quelle chute et quelledéconfiture !

» Il est descendu piteusement d'une calèche de louage, traînée par deux chevaux blancs efflanqués, en présence d'une trentaine de curieux, de huit ou dix compositeurs de l'imprimerie du *Phare* (ce journal avait paru sans annoncer la fête), d'un égal nombre de femmes du peuple et d'enfants déguenillés, le tout sous la surveillance d'un gendarme et de trois sergents de ville.

» Pas un cri, pas un témoignage d'enthousiasme.

» Infortuné Gambetta ! j'ai compris sa tristesse...

» Une tristesse infinie, profonde, communicative, qui se révélait dans toute sa contenance et dans son œil morne, le seul qu'il possède, hélas ! »

On lit dans l'Union Bretonne :

« M. Gambetta s'est beaucoup promené, hier, dans notre ville. Pour son succès, il a eu tort. On l'a trouvé gros, le teint couperosé, laid, prodigieusement commun et manquant tout-à-fait de prestige.

» On s'était fait l'idée d'un beau tribun élégant, fier, l'œil animé ; on s'est trouvé en face d'un courtaud obèse, mal d'ensemble, lourd et borgne par-dessus le marché.

» Quelle désillusion pour les frères et amis ! Quant aux autres, qu'est-ce que cela peut bien leur faire ? »

## Faits divers.

On recrute clandestinement, depuis quelques jours, paraît-il, dans les caboulots du quartier Latin, quelques étudiants de quatrième année, puis à Belleville quelques égarés revenus des pontons, et dans les crémeries un certain nombre de préfets en herbe ou de généraux de la Commune aujourd'hui en disponibilité, pour une besogne facile, lucrative même, mais qu'on ne peut pas encore confier aux curieux et aux indiscrets.

Cependant... il faut qu'il y ait eu des bavards, car, parmi les embauchés, il y en a qui prétendent qu'on ne va plus aussi facilement à Versailles que du temps de Louis XVI, et que les capitulars de Mac-Mahon seraient capables de ne pas mettre la crosse en l'air !

Un nouveau cercle est en voie de formation à Versailles ; il prendrait le nom de *Cercle Catholique*. Ce sont des députés qui ont repris l'idée émise l'année dernière par M. de Belcastel, de faire cette création nouvelle, dont l'accès serait laissé libre à tous les députés, à quelque nuance qu'ils appartiennent, et professant des sentiments religieux. Ce cercle sera pourvu d'une correspondance qui sera envoyée aux journaux de province contre abonnement. Cette fondation semble indiquer que MM. les députés ne sont pas disposés à suivre les conseils des radicaux qui ne cessent de crier sur les toits : Dissolution.

La police a mis la main sur un jeune et audacieux filou, qui se livrait à un métier aussi lucratif que périlleux. Il suivait les voitures de maître, et quand survenait un embarras de voitures, il se glissait lestement entre elles et faisait le simulacre d'un

homme qui manque d'être écrasé. Attiré par ses cris, la foule se rassemblait, et pour mettre fin à cette scène, le propriétaire de la voiture glissait généralement un ou deux louis dans la main du voyou qui s'en allait en boitant.

Ce jeune effronté, qui suivait hier la voiture du comte de R..., se plaça tout-à-coup devant les chevaux et voulut renouveler son exercice habituel ; mais le comte de R... ayant été pris plusieurs fois à ce manège, descendit de sa voiture, et au lieu de donner au polisson le louis qu'il attendait, il le remit entre les mains d'un gardien de la paix.

LES ESCARGOTS. — Nous sommes dans la saison des escargots : aussi voit-on circuler dans les rues de Paris des voitures remplies de ces coquillages.

La vente de l'escargot fait, pendant quelques semaines, l'objet d'un commerce beaucoup plus important qu'on ne le croit : les amateurs sont nombreux.

Le bénéfice de ceux qui les vendent est d'autant plus grand que la plupart du temps ils vont eux-mêmes en faire la récolte aux environs de Paris, dans les vignes et dans les champs ; des femmes et des enfants font cette besogne moyennant une légère rémunération. Il arrive également des escargots de province.

L'escargot est, selon les amateurs, un aliment d'une grande délicatesse. Quoi qu'il en soit, il est recommandé pour les personnes délicates ainsi que pour celles qui ont des maladies de poitrine. La médecine les emploie sous forme de bouillon et de sirop.

Les Romains faisaient grand cas des escargots. Ils avaient des navires spéciaux qui touchaient les côtes de l'Italie septentrionale pour leur approvisionnement.

Un nommé Fulvius Hespérius inventa même des parcs, des « escargotières », où les coquillages étaient nourris avec des plantes spéciales, afin de leur donner plus de saveur.

Les Romains mangeaient surtout les escargots dans les repas funéraires. Ils conservaient pieusement les coquilles, qu'ils allaient ensuite porter sur les tombeaux de leurs parents.

A Naples, on vend dans les rues une soupe aux escargots, qui est très-appreciée de la classe ouvrière.

Ceux de Bourgogne sont les plus estimés ; mais combien sont vendus sous ce nom et viennent simplement de Suresnes ou d'Argenteuil.

## Dernières Nouvelles.

La gauche républicaine s'est réunie hier à une heure.

Plusieurs membres ont demandé à M. Arago un aperçu sur ce qui s'était passé à la commission de permanence et sur la situation générale du parti républicain.

M. Arago a répondu que si des divisions momentanées et superficielles semblaient exister parmi les républicains à propos des élections Barodet et de Rémusat, il n'y avait pas lieu de s'en inquiéter, car ils avaient tous le même but ; ce n'était pas une discussion de principe, mais d'opportunité.

A ses yeux, la République a fait un grand pas aux dernières élections, car elle a obtenu à Paris 300,000 voix contre 27,000 accordées au parti conservateur.

Ces paroles ont été acclamées. La réunion a décidé qu'elle donnerait toutes ses voix à M. Martel pour la présidence de l'Assemblée, s'il accepte cette candidature.

Quant à la crise ministérielle, la réunion la trouve très-favorable. Le pays est avec le parti républicain, et cette crise prouve un nouveau pas dans la voie républicaine.

Il faut, dit M. Arago, compter encore avec le pays, le ménage ; il n'est pas possible de marcher dès aujourd'hui aussi résolument que cela serait désirable.

M. Thiers ne peut rompre absolument avec la droite, et le choix des nouveaux ministres est un pas parlementaire habile et adroit.

Ces paroles sont encore acclamées. La réunion décide ensuite qu'il est nécessaire de soutenir M. Thiers envers et contre tous, sans donner trop de gravité aux questions, — la loi électorale par exemple, — où il ne serait pas d'accord avec les vœux de la gauche républicaine.

M. Arago conclut en disant qu'il est nécessaire que le parti reste uni et remercie M. Gambetta des paroles qu'il a prononcées à l'Union républicaine.

Toutes les conversations qui ont suivi cette réunion abondaient dans le même sens et peuvent se traduire par une déclaration de guerre à outrance à la droite.

Le centre droit, réuni hier matin à l'hôtel Vatel, sous la présidence de M. Callet, a adopté, à l'unanimité des membres présents, la résolution préparée dans la réunion chez le général Changarnier, tendant à inviter le gouvernement à donner des explications sur les raisons qui ont amené le Président de la République à modifier son cabinet et sur la nécessité pour les ministres d'adopter une ligne résolument conservatrice. Tous les membres de cette réunion, qui étaient fort nombreux, semblent décidés à la plus grande énergie.

Le conseil des ministres s'est réuni.

M. Thiers a donné communication au nouveau cabinet des projets de loi constitutionnelles.

Le Président de la République a décidé, par déférence pour l'Assemblée, dont le dépôt de ces lois sera effectué aujourd'hui, et demandera que la lecture en soit faite à la séance de demain.

Le bruit de la nomination de M. Valentin à la préfecture de Lyon semble se confirmer.

M. Valentin, qui assiste à la séance, destitué il y a un an par M. Casimir Périer, lui aurait promis aujourd'hui son concours sans rancune.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Marché de Saumur du 17 mai.

Froment (l'h.) 77 k. 25	Graine trèfle	50	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74	— luzerne	50	—
Seigle . . . . 75	Foin (h. bar.)	780	50
Orge . . . . 65	— Luzerne	780	40
Avoine b. bar. 50	Paille	780	30
Fèves . . . . 75	— Amandes	50	25
Pois blancs. 80	— cassées	50	—
— rouges. 80	Cire jaune.	50	—
Graine de lin. 70	Chanvre tillé		
Colza . . . . 65	(52 k. 500)	—	—
Chenevis. 50	Chanvre broyé		
Huile de noix 50 k.	Blanc	—	—
— chenevis 50	Demi-couleur	—	—
— de lin. 50	— Brun	—	—

## COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1872.	1 <sup>re</sup> qualité	85	à	95
Id.	2 <sup>e</sup> id.	—	à	—
Ordin., env. de Saumur 1872,	1 <sup>re</sup> id.	50	à	55
Id.	1872, 2 <sup>e</sup> id.	45	à	50
Saint-Léger et environs 1872,	1 <sup>re</sup> id.	40	à	45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	35	à	40
Le Puy-N.-D. et environs 1872,	1 <sup>re</sup> id.	42	à	45
Id.	2 <sup>e</sup> id.	35	à	38
La Vienne, 1872. . . . .		82	à	86

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1872 . . . . .		85	à	95
Champigny, 1872. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	110	à	130
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	—	à	—
Varrains, 1872 . . . . .		95	à	110
Varrains, 1872. . . . .		—	à	—
Bourgueil, 1872 . . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	110	à	130
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	—	à	—
Restigné 1872 . . . . .		100	à	110
Chinon, 1872. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	85	à	95
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	—	à	—

Jusqu'à ce jour, les bandages n'ont été que de simples appareils pour contenir les hernies. MM. MARIE, frères, médecins-herniaires à Paris, 44, rue de l'Arbre-Sec, ont résolu le problème de guérir radicalement les personnes atteintes de cette maladie au moyen du bandage électro-médical, qui, par son action électrique, resserre et cicatrise l'ouverture herniaire et assure la guérison radicale en peu de temps. Ce résultat a lieu sans faire éprouver aucune souffrance, et n'empêche pas de vaquer à ses travaux habituels.

M. MARIE jeune fera lui-même l'application de ses appareils, à Saumur, les dimanche 25 et lundi 26 mai, de 40 heures à 5 heures, à l'hôtel Budan.

Il recevra, à Angers, du mardi 27 au samedi 31. (Il se rend à domicile sur demande.)

## COURRIER MEDICAL.

« Les dentifrices du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre examen ; nous n'hésitons pas à déclarer que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice ; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. Bonn ainsi que sa poudre opiat sont les produits de ce genre les plus

efficaces, les plus agréables et les plus avantageux. Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la vérité de ce dire. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie. — Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et Co, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.

M. CASAS, professeur de piano, place du Marché-Noir, maison Jagot, à Saumur, donne des leçons de piano et se charge de les accorder aux prix les plus avantageux.

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalésière Du Barry de Londres. Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus d'une seule minute de cuisson.

— Depuis la cure du Saint-Père par la douce *Revalésière Du Barry*, et les adhésions de beaucoup de médecins et d'hôpitaux, nul ne pourra plus douter de l'efficacité de cette délicate Farine de Santé, qui guérit sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, fole, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74,000 cures, y compris celle de S. S. le Pape, le duc de Fluscow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 69,924.  
Château de Vauxbuin, près Soissons (Aisne), le 10 janvier.

Dans le village que j'habite une partie de l'année, il se trouve une femme atteinte, au dire de tous les médecins, d'un cancer à l'estomac; le fait est que depuis deux ans cette malheureuse souffrait des douleurs intolérables. Elle ne

pouvait plus rien digérer, et sa faiblesse était si grande qu'elle ne pouvait même le bras lui être impossible; enfin chacun attendait la fin de cette agonie, qui devait être bien près de son terme, lorsqu'un mois de mars dernier j'eus l'idée de lui conseiller de prendre de la *Revalésière Du Barry*. Depuis ce temps, elle se trouve mieux; ses forces reviennent, elle digère et ne souffre presque plus.

DE CHASELLES, Comtesse de GOURGUE.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalésière* qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 57 6 tasses, 60 fr., ou environ 10c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean,

GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.



P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 MAI 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	54	75	» 25	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	780	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	292	50	»
4 1/2 % jouiss. mars.	77	»	» 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	640	»	» 5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	472	50	»
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	Crédit Mobilier	411	25	11 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	445	»	5
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	965	»	12 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	87	50	» 05	Charentes, 400 fr. p. j. août.	345	»	5	OBLIGATIONS.			
libéré	86	35	» 05	Est, jouissance nov.	492	50	10	Orléans	275	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	206	25	» 1 25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	822	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	273	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	382	50	» 50	Midi, jouissance juillet.	582	50	» 2 50	Est	273	75	»
1865, 4 %	433	50	1	Nord, jouissance juillet.	995	»	5	Nord	284	50	»
1869, 3 % t. payé.	277	»	»	Orléans, jouissance octobre.	790	»	» 5	Ouest	269	75	»
1871, 3 % 70 fr. payé.	247	»	» 50	Ouest, jouissance juillet, 65.	500	»	» 2 50	Midi	272	»	»
Banque de France, j. juillet.	4150	»	35	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	965	»	»	Deux-Charentes	246	25	»
Comptoir d'escompte, j. août.	530	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	670	»	»	Vendée	230	»	»
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juill.	470	»	»	Société Immobilière, j. janv.	18	»	1 75				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	341	25	»								

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — —	omnibus.
1 — 33 — — soir,	
4 — 13 — —	express.
7 — 27 — —	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — —	omnibus.
9 — 50 — —	express.
12 — 38 — — soir,	omnibus.
4 — 44 — —	
10 — 30 — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

29, Quai des Grands-Augustins, 29. 40<sup>e</sup> ANNÉE (1872).

MAGASIN PITTORESQUE

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
— cartonné . . . . . 8 50  
Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer chaque volume séparément.

La collection se compose des années 1833 à 1872. — Le volume 1872 (40<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1872.

PRIX DE L'ABONNEMENT:  
Paris . . . . . 5 fr. »  
Départements . . . . . 8 50  
Etranger, suivant les conventions postales.  
On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
Cartonné . . . . . 8 50  
ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1873, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
Prix . . . . . 15 fr.  
VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . 6 fr.  
L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.  
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4°. — 2<sup>e</sup> édition.  
Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
Prix de chaque volume broché . . . 7 fr. 50  
L'ouvrage complet . . . . . 15 »  
LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan Dargent; 1 vol. grand in-8°  
Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.  
— cart., doré sur tranche 18

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. Grasset, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Étude de M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE  
A l'amiable  
LA BELLE PROPRIÉTÉ  
DES  
LOGES

D'une contenance de 181 hectares

Située communes de la Breille et de Brain-sur-Allonnes, près Saumur (Maine-et-Loire).

Cette propriété, à 20 kilomètres de Saumur, à 10 kilomètres de Bourgueil, près des stations de Varennes et du Port-Boulet, desservie par des routes venant de Saumur, de Bourgueil, de Brain, de la Breille et de Vernueil-le-Fourrier, comprend :

Château en bon état, servitudes, jardins, prairie et vignes formant clos; étang, prés, bois, landes, ferme du château ou du couvent, ferme de la Gagnerie, ferme de Villeneuve;

Belle superficie de bois de futaie, très-belle chasse, pêche.

Entrée en jouissance de suite; toutes facilités de paiement.

S'adresser, pour visiter les LOGES, au sieur Urbain HUBE, garde de la propriété, et, pour traiter, à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE PAINEAU.

Les créanciers de la faillite du sieur Eugène Paineau, marchand, demeurant à la Salle-de-Vihiers, sont invités à se présenter, le mardi 27 mai 1873, à midi et demi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, (221) CH. PITON.

Étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire.

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

A VENDRE

OU A LOUER

PETITE MAISON ET JARDIN

Agréablement situés,

Bornés au nord par l'enclos des frères de l'École chrétienne et au sud par le jardin de M. Martineau, et près du château d'eau projeté.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1873,

REMISE ET GRENIER

Situés place Saint-Nicolas, à Saumur.

S'adresser à M<sup>me</sup> GAULAY. (211)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins. S'adresser à M. FORGE. (98)

A CÉDER

DE SUITE,

UN FONDS DE COMMERCE d'épicerie, poterie, mercerie.

S'adresser à M<sup>me</sup> THONNELLIEZ, quartier de Nantilly. (208)

A VENDRE

UN PIANO CARRÉ

Bon pour les commençants.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

UN JOLI COUPLE DE FURETS

Bien apprivoisés.

S'adresser rue Saint-Nicolas, n° 74, à Saumur.

A VENDRE

UN CHIEN EPAGNEUL

Agé de 14 mois.

S'adresser à Louis BLAIN, au Cour-dray-Macouard. (217)

A VENDRE

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION,

BEAUX BILLARDS

Avec leurs accessoires.

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un clerc.

ON DEMANDE UN EXPÉDITIONNAIRE pour le greffe du tribunal civil. (210)

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.



Saumur, imp. de P. GODET.